

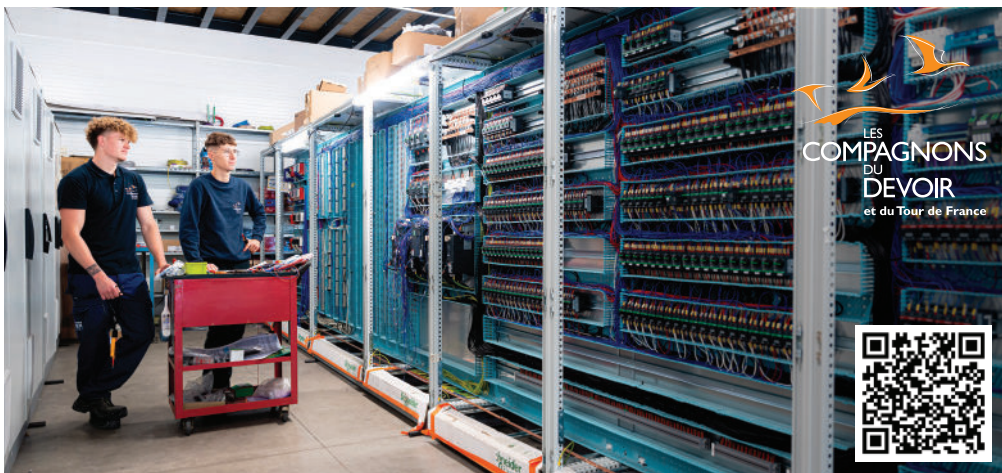
ÉLECTRICITÉ ÉLECTROTECHNIQUE



#efficienceénergétique

#interconnectivité

#transition numérique



L'électrotechnicien ou électrotechnicienne et l'électricien ou électricienne conçoivent, mettent en œuvre et maintiennent les installations électriques et électroniques. Ils/elles assurent également les essais et la mise au point des systèmes automatisés, conformément aux normes techniques et environnementales. L'électrotechnicien(ne) exerce principalement dans les secteurs de la production d'énergie ou de l'industrie, alors que le travail de l'électricien(ne) est plutôt tourné vers le bâtiment et les particuliers. Dans un monde de plus en plus connecté, l'électrotechnicien(ne) et l'électricien(ne) doivent être capables de suivre les évolutions technologiques afin d'adapter leurs compétences.

Les qualités requises sont la polyvalence, la logique et l'organisation.

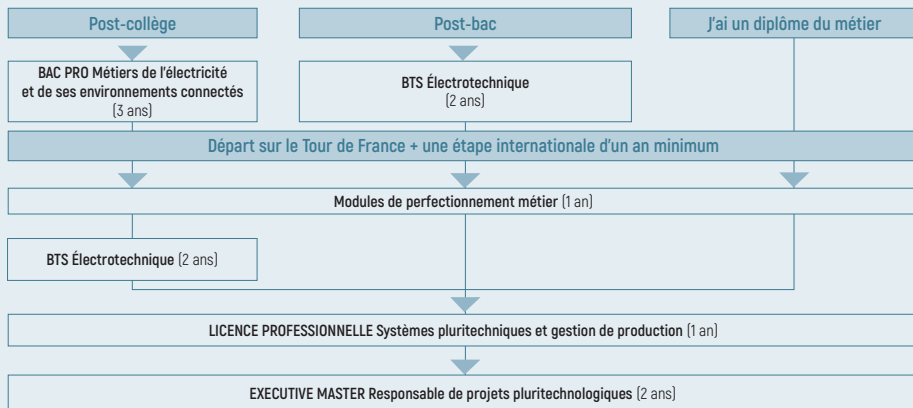
DÉBOUCHÉS

Ouvrier(ère) qualifié(e) – Technicien(ne) supérieur(e) –
Responsable maintenance –
Technicien(ne) en bureau d'études –
Chargé(e) d'affaires – Chef(fe) d'entreprise...

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)

1747 € en début de carrière
et à partir de 3 000 €
pour un(e) chargé(e) d'affaires.

PARCOURS DE FORMATION*



* Parcours susceptible d'évoluer.

INFOS

Renseignements et inscriptions dans la maison des Compagnons du Devoir la plus proche de chez vous ou sur notre site Internet.